Farciennes, le 27 octobre 2023

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil conjoint Commune/CPAS

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal conjoint Commune/CPAS qui aura lieu le

lundi 06 novembre 2023 à 18h00 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. PRESENTATION THEMATIQUE DU PRESIDENT DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE. -

2. RAPPORT SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES, DES ECONOMIES D'ECHELLE ET DES SUPPRESSIONS DE DOUBLE EMPLOIS OU CHEVAUCHEMENTS D'ACTIVITES ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS. -

Par le Collège,

Le Directeur général,

Jerry JOACHIM

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES HAINAUT

Le Bourgmestre,

Hugues BAYET